

listes, qui diffèrent d'avis sur cette question, s'entendent pour le considérer comme une œuvre de premier ordre. Pour les Bretons c'est une relique d'intérêt exceptionnel.

L'Église de Saint-Jean-du-Doigt

Depuis quelques années les monuments de la Bretagne ont eu fréquemment à souffrir de l'incendie. Nous avons à déplorer encore un nouveau malheur, survenu le 24 février : la flèche du clocher de Saint-Jean-du-Doigt a été frappée par la foudre et incendiée. Les efforts courageux et tenaces de la population de Saint-Jean et de Plougasnou, aidée par les pompiers de Morlaix, ont réussi à préserver l'église elle-même, dont les lambris et la charpente n'ont pas été touchés. La tour est également sauvée. Mais la flèche et trois des clochetons, qui étaient en bois revêtu de plomb, sont entièrement ruinés. Il est question de ne pas les rétablir. Ce serait une faute qui ne pourrait avoir d'autre excuse que le défaut de ressources ; il serait dommage de ne pas restituer à la gracieuse église du pardon du feu sa fine silhouette, élément traditionnel de décor pour l'ample et pittoresque vallon de saint Mériadec.

La grande industrie en Bretagne à la veille de la Révolution

On admet généralement que la Bretagne au XVIII^e siècle était un pays économiquement retardataire et qu'elle ne connaissait guère en fait d'industrie que l'industrie rurale et familiale de la toile ⁽¹⁾. Ce n'est pas tout à fait exact. La Bretagne, à la veille de 1789, possédait quelques « usines à feu continu », comme nous dirions aujourd'hui, ainsi que le prouve le document ci-dessous.

Etat de la quantité d'usines et bouches à feu actuellement existantes en Bretagne, dressé par l'intendant de Bertrand, 29 juin 1788 (Arch. nat., F¹², industrie et commerce, 680. Usines et manufactures à feu, 1788-1789) ⁽²⁾.

(1) Cf. sur cette question F. BOURDAIS et R. DURAND, *L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne au XVIII^e siècle*, dans les *Études et documents divers publiés par le Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique*, Paris, 1922, 1 vol. in-8°, p. 1-48.

(2) Il s'agit de l'intendant de Bertrand DE MOLLEVILLE (1784-1788) qui nous a laissé des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire du règne de Louis XVI* (Londres et Paris, 1797, 3 vol. in-8°, réédités en 1816 en 2 vol. in-8°). On rap-

Subdélégation d'Auray : Briqueteries de Saint-Gildas, alimentées au charbon de terre. — *Subdélégation de Carhaix* : mines de Poullaouen et du Huelgoat, dirigées par un Allemand, Brolemann. L'exploitation se faisait en vertu de lettres patentes de 1733. Alimentées au bois. 10 fourneaux à Poullaouen ⁽³⁾. — *Subdélégation de Guingamp* : forges de Coatannos appartenant au prince de Condé, alimentées au bois ⁽⁴⁾. — *Subdélégation de Fougères* : verrerie appartenant au sieur Bigaglia, alimentée au bois. — *Subdélégation de Châteaubriant* : forges de Martigné appartenant au prince de Condé. — *Subdélégation de Josselin* : forges de La Nouée, au duc de Rohan, exploitées en vertu de lettres patentes du 26 avril 1756 ; forges des Salles, au même ; forges du Vaublanc, à M. de Saint-Pern. — Toutes ces forges sont alimentées au bois. Les forêts de Loudéac et de la Nouée appartiennent au duc de Rohan ; celle de la Hunaudaye, à M. de Saint-Pern ⁽⁵⁾. Il y a un haut fourneau près de Merdrignac. — *Subdélégation de la Guerche* : paroisse de Chelun, forge appartenant au duc de Villeroy. — *Subdélégation du Croisic* : une briqueterie et une fabrique de soude au Croisic ; une briqueterie et une fabrique de soude au

prochera utilement cet état des indications données par M. Henri SÉE dans *L'Industrie et le Commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIII^e siècle d'après le Mémoire de l'intendant du Gallois de la Tour* (Publication de la commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, comité d'Ille-et-Vilaine), Rennes, 1922, in-8°. Le Mémoire de la Tour date de 1733. Le tableau de l'industrie est dressé par subdélégation. Cf. aussi R. DURAND, *Le commerce en Bretagne au XVIII^e siècle* dans les *Annales de Bretagne*, 1917, t. XXXII, p. 447-469, d'après l'*Almanach général du commerce* de l'avocat GOURNAY, publié en 1788.

(3) Sur les mines de Poullaouen et du Huelgoat, cf. J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLÉMY, *Anciens évêchés de Bretagne*, t. III (1864). Prolégomènes. L'industrie, p. CLXVI-CLXX, Les mines ; LUKIS, *Notes historiques sur les mines de Poullaouen, du Huelgoat et de Châteaudren* dans le *Bulletin de la Société des Arts et des Sciences du Finistère*, 1883, t. V, p. 95-99.

(4) Sur l'industrie sidérurgique en Bretagne avant 1789, voir H. et G. BOURGAIN, *L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution* dans la *Collection de documents inédits pour l'histoire économique de la Révolution française*, Paris, 1920, in-8° ; A. DEMANGEON, *La répartition de l'industrie du fer en France en 1789* dans les *Annales de géographie*, 1921, t. XXX, p. 401-415 ; J. LEVAINVILLE, *L'industrie du fer en France*, Paris, 1922, in-12.

(5) Cf. *supra*, note 4, et en outre, sur les rapports entre l'exploitation forestière et l'industrie sidérurgique, Henri SÉE, *Les forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime* (Publication de la commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, comité d'Ille-et-Vilaine), Rennes, 1924, in-8°, p. 30-34.

Pouliguen. — *Subdélégation de Nantes* : une fonderie à Indret appartenant au Roi ; une autre à Saint-Sébastien ; une autre à Clisson, appartenant toutes deux aux sieurs Da Costa ; une manufacture d'acier et une manufacture de faïence dans les faubourgs de Nantes. — *Subdélégation de Rennes* : une mine à Pont-Péan exploitée par une compagnie parisienne⁽⁶⁾ ; trois manufactures de faïence, dont une appartenant au sieur Jollivet. — *Subdélégation de Pontrieux* : une brasserie appartenant au sieur Millié. — *Subdélégation de Saint-Brieuc* : mines de Châtelaudren, exploitées par une compagnie parisienne⁽⁷⁾ ; quatre brasseries, dont deux à Plérin appartenant au sieur Le Mée, et deux dans la paroisse Saint-Michel appartenant au sieur Droguet ; quatre fours à chaux, dont trois en Saint-Brieuc et un à Plérin. Deux appartiennent au sieur Le Nepvou de Carfort, un au sieur Rouxel-Villehelliou, un au sieur Robinet.

R. DURAND.

Dans les archives

1° *Archives départementales*. — Dans la double intention de désencombrer des locaux et de faciliter la consultation de documents qui peuvent servir à l'histoire, un mouvement général se manifeste depuis quelques années, tendant à faire verser dans les dépôts départementaux d'archives les papiers qui jusqu'à présent restaient en possession des services dont ils émanent. C'est ainsi que, par une circulaire en date du 17 juillet 1923, M. le Garde des Sceaux a autorisé les greffiers des tribunaux de 1^{re} instance à se décharger entre les mains de l'archiviste départemental du soin de la conservation des registres paroissiaux antérieurs à la loi du 20 septembre 1792, les droits d'expédition étant réservés, c'est-à-dire devant être touchés par l'archiviste pour le compte du greffier déposant.

Ces registres, doubles de ceux qui sont ou doivent être conservés dans les mairies, avaient été du reste attribués aux Archives départementales par la loi du 20 septembre 1792, loi que le Code civil a laissée en vigueur. Les greffes ne les ont

(6) Cf. Henri SÉE, *Les origines de la Société minière de Pontpéan* dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. V, 1924, p. 151-164.

(7) Mine de plomb argentifère, cf. E. CHRÉTIEN, *Les mines de plomb argentifère dans les Côtes-du-Nord*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LII, 1920, p. 27-32.